

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

SAM. 16, DIM. 17 ET LUN. 18 FEVRIER 1980 - No 32 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10.

2F

## TOUS FICHES !



Le pouvoir veut mettre en place de nouvelles cartes d'identités informatisées, qui permettront de fichier l'ensemble de la population.

Lire page 4

Visite dans un atelier clandestin pour travailleurs immigrés

Lire en page 5

Nantes, Angers : par milliers contre les expulsions

Lire nos informations en page 7 et notre éditorial en page 3

Melun : Syndicats de la Médecine Générale, CGT, CFDT, FEN tous ensemble

Lire en page 7

### Révoltant !

Il avait 22 ans. Comme ses camarades du centre de tri de Trappes (région parisienne), il venait de province. De la Bretagne, comme d'autres viennent du Limousin, ou du Midi, ou de Vendée. Comme les autres, il travaillait de 20 h à 6 h du matin, à trier dans les casiers quelque chose comme 10 000 lettres. Comme les autres, il accumulait les nuits de travail, pour pouvoir additionner les jours de récupération et vivre enfin au pays. Comme les autres, il rentrait se coucher, quand le jour se lève, dans un de ses impersonnels appartements des impersonnelles cités où logent les 600 employés du CTA. Comme les autres, il se levait à 4 h de l'après-midi, pour déjeuner, puis manger à 19 h, et repartir au centre.

Comme les autres, il participait aux luttes. Comme les autres, il plaçait tout ses espoirs dans la « fiche à vœux » qui, un jour, selon le bon

vouloir de l'administration, lui permettrait, peut-être, de revenir enfin dans son pays.

Mais Imbert Ortega n'a pas pu tenir. Il a craqué, il s'est suicidé mardi, en avalant des barbituriques. Comme d'autres. Comme André Romeur, qui en novembre dernier, s'est jeté par la fenêtre, enroulé dans un drapeau breton, et qui aujourd'hui soigne ses jambes brisées et sa colonne vertébrale fracturée.

Comme ces 5 jeunes qui en quelques années se sont donnés la mort, et ces 6 autres qui ont tenté de le faire dans les six derniers mois. Il n'y a pas de malédiction au centre de tri de Trappes, il n'y a pas de fatalité. Il n'y a que la conséquence, affreuse, révoltante, des conditions de vie et de travail qui sont celles de ces postiers arrachés à leur pays, où il n'y a pas de travail.

N.D.

Vendredi

### La Yougoslavie se préparait à la mort du président Tito

Vendredi en fin de matinée, aucun nouveau bulletin de santé sur l'état du président Tito n'avait été communiqué par les autorités yougoslaves depuis celui de jeudi, qui parlait d'un « état critique ». Selon des rumeurs persistantes à Belgrade, le président yougoslave était, ce vendredi, dans un « semi-coma » dont l'issue fatale ne faisait guère de doute. Diverses mesures ont été prises en prévision de cette issue : le président du conseil, Vasein Djurannovic, a écourté le voyage qu'il effectuait en RDA pour revenir à Belgrade, où les différentes instances politiques et militaires sont réunies. L'armée et les forces d'autodéfense ont été mises en état d'alerte, tandis que la radio et la télévision changeaient leur programme pour diffuser des émissions retraçant la résistance du peuple yougoslave pendant la seconde guerre mondiale.

Ces mesures sont imposées par les modifications que pourraient entraîner la disparition du président Tito. Initiateur du mouvement des non-alignés, qui tint sa première grande réunion à Belgrade en 1961, le président Tito tenait une place importante dans la lutte contre l'hégémonie et les superpuissances, comme l'a prouvé son attitude à la conférence des non-alignés à Cuba, en 1979. L'unité du mouvement des non-alignés lui doit beaucoup. Il était aussi un puissant facteur d'unité interne à la Yougoslavie, problème particulièrement crucial aujourd'hui, à un moment où la Bulgarie vient de réitérer ses prétentions sur la Macédoine.





Les difficultés que rencontre le Mouvement écologiste aujourd'hui sont de plusieurs ordres.

Dans notre précédente édition, nous avons insisté plus particulièrement sur les difficultés de structuration rencontrées par les organisateurs écologistes. D'une manière plus générale, les liens qu'entretient le mouvement avec son électorat restent des plus ténus et, les écologistes n'arrivent plus à développer de large mobilisation autour de leurs objectifs.

Problèmes qui ne datent pas d'hier : après Malville, plus de grands rassemblements d'écologistes, après les législatives de 1978, disparition de nombreux groupes qui ne peuvent s'alimenter d'une mobilisation locale contre l'implantation de centrales nucléaires. Comment se sont manifestées ces difficultés ? Comment les expliquer ? L'histoire des interventions des écologistes sur les arrondissements de Paris, en particulier sur le 13e, apporte plusieurs éléments de réponse à ces questions\*. Au delà des obstacles liés à la particularité de la situation parisienne, apparaissent des causes plus profondes liées au changement de la situation politique en France après mars 1978 comme aux conceptions propres des écologistes.

À la veille des municipales de 1977, les écologistes sont faiblement organisés sur Paris. Le Mouvement Écologique, organisme sans structures créé à l'occasion de la candidature de Dumont aux présidentielles de 1974, n'est représenté que par deux comités (sur les 13e et 20e arrondissements de Paris). Les Amis de la terre, de Paris, organisation nationale, qui s'est quelque peu désolidarisée du Mouvement Écologique, ont leur bureau dans le 13e et sont quelque peu implantés dans les 5e et 12e arrondissements.

Pour préparer les élections de mars 1977, la plupart des groupes parisiens constituent un collectif, Paris Écologie. En marge de Paris Écologie, restent quelques écologistes du Mouvement Écologique, dont les activités se confondront vite avec celle du Collectif national du ME. Ils formeront par la suite un comité parisien.

À partir de 1977, la « nébuleuse » des écologistes sera représentée sur le 13e arrondissement par deux groupes à l'action bien distincte : Paris Écologie 13e et le Mouvement Écologique de Paris. Nous évoquons dans l'encadré le rôle joué par ce dernier.

#### LE SUCCES DES MUNICIPALES

La percée des écologistes aux municipales va s'accompagner d'un très net développement des comités locaux : Paris Écologie disposait de comités dans les 5e, 11e, 12e, 14e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris.

Les groupes comportaient en moyenne une dizaine de personnes, et sur Paris, de 250 à 350 personnes assistaient de façon plus ou moins régulière à des réunions locales.

Dans le 14e arrondissement les écologistes avaient regroupé un certain nombre de petites associations de quartier et le comité frisait les 80 membres. Outre des militants d'organisations écologistes, Paris Écologie rassemble des animateurs d'as-

sociations, des scientifiques, etc. « des gens qui n'avaient jamais milité ou au contraire étaient issus d'organisations d'extrême-gauche ou du PSU voir du PS ».

Blocage de rues pour les rendre piétonnes, réunions publiques et conférences de presse, telles étaient les principales interventions de Paris Écologie 13e.

Les élections passées, un certain nombre de militants ont voulu continuer l'action et ont conservé les structures de Paris Écologie. Indice d'une volonté d'action collective spécifiquement écologique qui provoque les premiers clivages. Pour Philippe, pratiquer l'écologie, c'était militer dans le mouvement associatif (par exemple) et y défendre par l'action les conceptions écologistes. Écologiste par la façon de militer et par le vote, il juge, sur le 13e, toute structure écologiste inutile. De leur côté, Pierre et ses proches ont continué les marchés, se sont attaqués aux problèmes de rénovation. Cela n'allait guère au delà : « La plupart des groupes passaient une bonne partie de leurs réunions en se demandant ce qu'ils pouvaient faire sur Paris ».

En dehors d'actions pour le développement des transports en commun et des luttes contre la dégradation du cadre de vie (Paris Écologie 14e réussit à s'opposer à la construction d'une radiale, Paris Écologie 11e impose le relogement d'immigrés vivant dans une maison délabrée), les comités de Paris Écologie ne se manifestent que par leur participation aux grandes mobilisations écologistes : mobilisation contre la construction du surrégénérateur de Malville, mouvement des Radios-libres, hostilité à l'expulsion des paysans du Larzac, dénonciation des marées noires.

#### APRES LES LÉGISLATIVES, L'EFFONDREMENT

Le problème de la participation aux législatives divise les écologistes : bon nombre de militants des Amis de la Terre y



Les municipales de 1977, temps fort de la mobilisation des écologistes sur Paris.

## Le mouvement écologiste à la recherche d'un second souffle (2)

### Loin des grands terrains de lutte, l'effritement du mouvement écologiste

Par Didier DELORME

sont hostiles. Sur Paris, les accords passés entre Paris Écologie et SOS Environnement aboutissent au parachutage de candidats non-souhaités par les comités locaux. Ceux-ci, et notamment Paris Écologie 13e, ne se sentaient guère motivés pour s'associer aux adhérents de SOS qui limitent leur action à la défense de l'environnement.

En outre, Delarue, dirigeant de SOS n'avait pas à l'époque, de position tranchée sur le nucléaire. Les comités de Paris Écologie acceptaient d'autant plus mal le fait de ne pas pouvoir choisir leur candidat.

Peu avant les législatives, les comités Paris Écologie « s'étaient mis en veilleuse », seuls quelques militants reprennent l'étiquette pour le scrutin de mars 1978. « Après les législatives, une bonne partie des groupes sont exangues et ne rassemblent plus que trois ou quatre personnes », c'est le reflux militants, un an après le flux de 1977.

Le groupe du 13e connaîtra un bref sursaut au moment de la mobilisation anti marée noire. Et au scrutin de juin 1979, les écologistes parisiens devront louer les services de colleurs d'affiches professionnels... Deux comités Paris Écologie se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui : celui du 7e qui siège à la chiraquienne Commission d'arrondissement et celui du 12e, à la fois membre du RAT, qui a contribué à organiser la fête pour sauvegarder les entrepôts de Bercy.

#### UNE ACTION ÉPHÉMÈRE TRÈS LIMITÉE

Quatre traits caractérisent ces actions.

— L'action des écologistes sur Paris s'est très vite éparpillée : beaucoup d'écologistes se sont fondus dans différentes associations (journal de quartier, boutique de droit, associations de défense des habitants...), les comités ont partagé leurs activités entre les campagnes anti-nucléaires, la lutte contre les conséquences néfastes de la rénovation pour les travailleurs, contre l'accroissement de la circulation automobile.

— Les écologistes parisiens

ne sont jamais intervenus sur les problèmes propres à la capitale, en dehors du terrain de l'urbanisme : pas de lutte pour l'amélioration des conditions de travail, par d'intervention pour la diminution du temps de travail, approche très superficielle du problème de la désindustrialisation de Paris, etc.

— Les militants écologistes à la fois « voulaient assurer un militantisme purement associatif au niveau local » et « visaient des objectifs nationaux ». En fait, ils se sont souvent perdus dans l'activisme et en débats houleux pour se choisir un candidat, victimes des pièges du localisme comme de l'électorisme.

— Les militants écologistes parisiens ne se consacraient plus guère qu'à des tâches de coordination nationale dans leurs organismes ou à la mise sur pied d'agence de presse ou de services (Cf encadré).

#### POURQUOI L'EFFRITEMENT DES GROUPES ÉCOLOGISTES ?

Parmi les causes internes à cet effritement, nous avons évoqué dans la précédente partie, l'hostilité des écologistes à toute structuration du mouvement ; plus généralement, la faiblesse de leurs conceptions politiques est venue aviver leurs difficultés. N'arrivant pas à dépasser leur rejet de la « bureaucratie et de la technocratie » par l'élaboration d'un projet propre, les écologistes ne peuvent s'affirmer collectivement que dans « l'opposition à », et sont cantonnés à la défense individuelle de leurs propositions.

Pour James, du Mouvement Écologique, « là où les groupes écologistes se retrouvent, c'est sur le fait d'être contre la destruction du milieu vivant et de l'être humain » et l'autogestion prônée par les écologistes. « C'est la prise de conscience qu'on a des choses à faire en tant qu'individu ».

L'ambiguïté des propositions politiques des écologistes a avivé les contradictions du mouvement écologiste : « Aux législatives, les groupes se sont épuisés, coller des affiches et faire

signer des pétitions nous satisfaisait d'autant moins que nous tombions dans les travers que nous dénoncions dans les partis ».

Cependant, les difficultés rencontrées par le mouvement écologique tiennent avant tout au changement de la situation politique.

De nombreux militants écologistes, déçus par l'essoufflement du mouvement, du peu d'impact de leur action, ont abandonné les comités de quartiers et déserté les assemblées générales. Pierre explique qu'en 1977, « des groupes d'extrême-gauche ont brusquement trouvé un terrain sur lequel ils pensaient pouvoir avoir une assise plus large, celle du courant anti-nucléaire par exemple ». L'assise s'est rétrécie et les nouveaux venus sont repartis.

Après 1978, un éditorialiste de la Gueule Ouverte écrivait : « Nous avons tous l'impression d'avoir fait, en ce qui concerne l'information anti-nucléaire, tout ce qu'il était possible de faire. C'est exagéré... mais ce sentiment traduit notre lassitude, notre ras le bol d'une militance répétitive. » Et de proposer « deux pistes » : rejoindre la lutte des associations de consommateurs et confronter de multiples alternatives au cours de rassemblements locaux pour monter l'éolienne ou la radio-pirate. Aujourd'hui, que reste-t-il de ces propositions, elles n'ont duré qu'un seul été et n'ont pas fait obstacle aux attaques de la bourgeoisie contre les conditions de vie des masses.

Ainsi, faute de prendre en compte l'évolution de la situation politique en France, faute de se situer clairement dans la lutte des classes, les groupes écologistes sont en train de s'émietter.

\* Nous avons longuement discuté avec Pierre, militant de PE 13e (propos non référencés) et Pilippe, candidat de PE sur le 13e et James du comité de Paris du Mouvement Écologique.

### Le rôle du Comité parisien du Mouvement écologiste (CPME)

Le Mouvement Écologique de Paris a été régulièrement détourné par le Bureau National du Mouvement Écologique sur des tâches de secrétariat. « Faute de bien savoir ce que nous voulions faire sur Paris, nous avons accepté cette situation », déclare James, principal animateur du CPME.

Depuis sa création le CPME n'a mené que des actions de soutien à d'autres luttes : gala de soutien aux associations bretonnes de protection de l'environnement au moment de la marée noire, participation à la création de la coordination anti-nucléaire de l'Île-de-France, travail avec le collectif antivivisection, réalisation d'une exposition photo pour la fête de sauvegarde des entrepôts de Bercy, réflexion commune avec un groupe de travail pour la microproduction d'énergie...

Désorientés eux-mêmes, par leurs actions tous azimuts, les militants du CPME se constituent maintenant en agence d'informations et de services : il réalise et édite *Le Pigeon Voyageur*, bimestriel tiré à 2 000 exemplaires, met à la disposition des associations un atelier de sérigraphie et un laboratoire de photographie.

Sur Paris, le Mouvement Écologique est passé de la quarantaine de militants en 1977 à une petite dizaine aujourd'hui. Pour James, en participant aux élections, le Mouvement Écologique a perdu « son originalité » et découragé ses militants.



# Cheminots : rassemblement CGT à Paris

1 000 à 2 000 cheminots se sont rassemblés jeudi après-midi à la gare d'Orsay à Paris. Ce rassemblement — national — appelé par la seule fédération CGT a en fait vu surtout la participation de cheminots parisiens et de sa banlieue, la province étant présente seulement par quelques petites délégations : Belfort, Toulouse, Strasbourg, Clermont-Ferrand.

L'objectif de cette initiative — Lanoue, le représentant de la fédération CGT le soulignera — était d'obtenir l'ouverture de négociations avec la direction de la SNCF sur les problèmes des salaires, des libertés syndicales et des conditions de travail et notamment sur ce dernier point, de pouvoir discuter sérieusement de la nouvelle réglementation du travail qui mise en place depuis le 14 janvier aura entre autre pour conséquence, on le sait, de supprimer un agent sur les trains.

Le discours, fort long, du représentant CGT — accompagné d'une représentante de la confédération, Jeanine Maret — rappellera durant une demi-heure dans le plus extrême détail l'ensemble des revendications des cheminots, presque exclusivement.

Pour cette raison, quelques cheminots, parmi ceux du moins qui près de la tribune écoutaient l'intervention, exprimeront à voix haute leur impatience « On le



sait déjà». Il est vrai que le discours «moment fort» du meeting manquait un peu de perspectives : pour le même jour, Lanoue devait proposer d'aller porter une pétition devant l'annexe du ministère des Transports, boulevard Saint-Germain et même une autre à la direction de la SNCF...

Si le rassemblement de la gare d'Orsay, accompagné des pétitions, ne devait pas amener la direction de la SNCF à négocier valablement, notamment sur les salaires, le 27 février (jour des négociations sur ce point), la grève serait à nouveau nécessaire, devait conclure le représentant CGT.

Cela sera sans doute une nécessité en effet, quand on sait que le précédent mouvement des cheminots qui s'était poursuivi pendant près de huit jours, n'a pas lui-même suffi à faire reculer la SNCF.

Une grève dont on se souvient qu'elle avait vu s'exprimer une forte volonté de lutte des cheminots, dans bon nombre de dépôts, sans compter que relativement souvent, le nombre de grévistes avait augmenté, jour après jour dans une partie d'entre eux.

Une grève qui — mais la question malheureusement n'a pas été abordée dans l'intervention de la fédération

CGT — avait quelque peu manqué d'impulsion au niveau national. Le rassemblement d'Orsay ne pouvait, plusieurs semaines après, jouer ce rôle.

Mais la nouvelle réglementation du travail, avec ses conséquences que l'on sait sur les conditions de vie et de travail des cheminots, demeure. La volonté de s'y opposer aussi. Dès lundi prochain, et ce pendant une semaine, un préavis de grève a ainsi été déposé par les syndicats CGT et CFDT de la gare du Nord à Paris.

Richard FEUILLET

## Editorial

# Nantes, Angers : par milliers contre les expulsions !

Angers, Nantes : depuis plusieurs semaines, ces deux villes sont devenues une sorte de symbole, le symbole du refus et de la lutte contre les expulsions d'étrangers.

Une lutte massive, puisqu'à chaque manifestation, les étudiants ont mobilisé des milliers de personnes. Mercredi, à Nantes, ils étaient 6 000 jeunes à crier « Français-immigrés, solidarité », « Non aux expulsions, abrogation des lois racistes ». Même chose à Angers, où les étudiants ont repris le mouvement, dès que les engagements pris par les autorités lors de leur première grève ont été remis en cause.

Un mouvement massif, déterminé, qui s'est heurté à toute une série de manœuvres, et à plusieurs reprises à la brutalité des forces policières. Un mouvement qui, au cours de très nombreux débats, a élargi ses objectifs. Parti de cas d'expulsions qui touchaient directement des étudiants de ces deux villes, le mouvement s'interroge aujourd'hui sur les possibilités de se battre contre les causes d'ensemble de ces expulsions, contre les lois racistes Barre-Bonnet-Stoléro. Il cherche aujourd'hui les moyens concrets de contribuer à une riposte régionale, nationale.

En ce sens aussi, la lutte de Nantes et d'Angers est particulièrement significative. Au moment où les travailleurs immigrés sont raflés par dizaines et jetés dans le premier avion à destination de leur pays d'origine, à l'heure où se mettent en place des lois qui leur rendront la vie impossible en France, où se trame une vaste opération de contrôle total avec l'établissement d'un nouveau titre unique de séjour et de travail, cette mobilisation de la jeunesse peut montrer la voie, amorcer un mouvement plus large encore contre l'ensemble de ces mesures scélérates.

Dépasser le strict cadre des expulsions d'étudiants et des mobilisations estudiantines pour unir largement les travailleurs et leurs organisations contre l'ensemble des mesures frappant les travailleurs immigrés, telle a été la démarche, à Nantes comme à Angers. Une réflexion qui s'est soldée par un bond dans la mobilisation, ce qui constitue un encouragement pour tous ceux qui aujourd'hui, refusent les mesures discriminatoires contre les travailleurs immigrés, et sont prêts à se battre pour les empêcher, pour faire échec à ces graves tentatives de division.

Monique CHÉLAN

## « Vérité »

Accorderiez-vous quelque crédit à un fantoche coupable de crimes contre son peuple à l'instar d'un « Bokassa » ? Accorderiez-vous quelque crédit à un journal qui s'est fait une spécialité dans « l'anti-communisme et le mensonge » ?

Non sans doute et vous auriez raison. Jeudi dans l'enceinte du parlement les représentants du PCF n'ont rien trouvé de mieux que d'exhiber l'un — *Le Matin* — rapportant des propos attribués à l'autre — Norodom Sihanouk — pour administrer la preuve que le PCF dit la vérité sur le Cambodge.

« Dérisoires » un jour les déclarations de Sihanouk deviennent vérités définitives, tandis que « *Le Matin* » cesse d'être une feuille d'intoxication pour « fournir la meilleure preuve que » les parlementaires européens auront eu la surprise de voir les représentants du PCF se transformer jeudi en diffuseurs bénévoles... pas de « *L'Huma-Dimanche* » mais du quotidien de M. Perdiel. Logique imparable qui fait la preuve par neuf de la vérité en arguant un jour de ce que « l'ennemi » dit le contraire et qui le lendemain que « c'est vrai puisque même les ennemis le disent ».

P.M.

# Dijon : un procès pour imposer le silence sur la situation des soldats

Dijon, 13 février. Agitation inhabituelle rue Amiral Roussin, où se trouve le tribunal de première instance. Des flics partout, une grande banderole contre le mur du tribunal revendiquant la liberté d'expression dans l'armée. Maurice Meunier, adjoint PSU du maire de Chambéry est

Le procès se déroulera sur deux plans. D'abord, sur le plan juridique : l'avocate argumente longuement pour prouver qu'il n'y a pas eu diffamation de l'armée, il n'y a pas eu incitation à désobéissance mais simple constatation de fait. Diffamation, non, puisqu'il est exact que dans l'armée française et qu'en particulier dans le 13e bataillon de chasseurs alpins, on tonde les appelés, qu'il est exact qu'il y ait des brimades, il est exact que sous les drapeaux, on n'est plus rien puisque l'on perd sa qualité de citoyen. Il est exacte que l'on se moque de la sécurité des soldats. Et Maurice Meunier vient prouver cette affirmation par un exemple tout récent. Un groupe de chas-

seurs alpins emportés il y a quelques jours par une avalanche à Valloire : deux morts, quatre blessés dans une zone interdite parce que trop dangereuse. L'accident est dû, selon les autorités militaires, au « passage d'un chamouis », alors que l'exercice comportait des tirs de mortiers. Et pour tenter d'étouffer l'affaire, les responsables de la station ne sont pas prévenus, mais apprennent l'accident par hasard.

Quant à l'incitation à désobéissance reprochée à Meunier et à ses quarante co-accusés qui seront traduits devant le tribunal de Chambéry, elle ne tient pas, diront Meunier et son avocate. En effet, il est juste de refuser d'exécuter des

ordres dégradants ou dangereux comme le demandait le numéro du bulletin *Le Chasseur à lapins* qui est à l'origine du procès.

Le second plan du procès est plus politique. D'emblée, Maurice Meunier affirmera qu'il n'est pas anti-militariste, son avocat le répètera. Ce qui est en cause ici, c'est le statut de l'appelé, son droit à être un citoyen à part entière, son droit à l'expression politique, son droit à la pensée, son droit à s'organiser pour la défense de ses intérêts. C'est la relaxe pure et simple qu'a demandée l'avocate de Meunier au tribunal qui rendra son jugement dans quinze jours. D'ici là, le deuxième procès de la série aura eu lieu le 22 février à Chambé-

ry où on jugera Jean Bérard.

A travers ces procès, ce qui est en cause, c'est la liberté à la fois du soldat et de la presse, le droit de dire et de publier la vérité. C'est pour la défense de cette cause qu'à Chambéry s'est constitué un comité de soutien aux inculpés qui regroupe PSU, PS, PCML, OCI, CFDT, Ligue des Droits de l'homme, Union pacifiste et d'autres organisations locales. A Chambéry, d'ailleurs, la distribution du *Chasseur à lapins* continue. On en est au numéro 9.

Dans la salle du tribunal à Dijon, circulait même le numéro 5, celui, justement, qui a tant excité M. Bourges qu'il a lancé la justice contre quarante militants.

**ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNES**  
**4 MOIS : 100F**  
**Abonnement 1 an : 350F**



## Motions de censure

A la demande de leur bureau exécutif, les députés socialistes déposeront une motion de censure lors de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée qui doit s'ouvrir le 25 février. La motion de censure portera sur la politique économique et sociale du gouvernement car, selon le PS, « il ne serait pas acceptable que la situation actuelle du pays et les graves conséquences de la politique gouvernementale » ne soient pas abordées. Plus rapide, le groupe parlementaire PCF a déjà fait savoir qu'il déposerait, lui aussi, une motion de censure, et tout cela sans aucune illusion.

## Espion soviétique

Un diplomate soviétique du Consulat de Marseille, plus spécialement chargé « des problèmes scientifiques des ports et aéroports », vient d'être expulsé par la DST. Il a été trouvé en possession de documents secrets concernant le mirage 2 000, dont les essais de prototypes ont lieu à la base aérienne d'Istres. Quatre personnes, les « contacts » du diplomate soviétique, ont par ailleurs été arrêtées et déferées devant la Cour de Sécurité de l'Etat.

## Leroy-Chevènement côte à côte pour la défense des Jeux de Moscou

L'Association France-URSS vient, à son tour, de lancer une pétition nationale « pour le soutien aux Jeux Olympiques de Moscou ». Le texte de l'appel reste très prudent, précisant que « des différences d'appréciation sont concevables, notamment sur l'intervention soviétique en Afghanistan, ou les mesures prises contre Andreï Sakharov ». La liste des signatures recueillies par France-URSS révèle cependant de curieux voisinages : au côté de quelques sportifs connus, comme Abada ou Bellot, on trouve plusieurs des membres de la direction du PCF (Leroy, Zarca, Baillot, etc.)... et des dirigeants du PS, comme Chevènement, Estier, Chenard (le maire de Nantes), Henu. On note aussi parmi les signataires Christiane Gilles, membre de la direction confédérale CGT, qui avait pris position, dans cette instance, contre l'intervention soviétique.

## En désaccord avec Marchais sur l'Afghanistan, un élu PCF démissionne

Robert Guénat, membre du PCF, second adjoint du maire de Valentigney (Doubs) a décidé de démissionner de son mandat municipal pour protester contre l'approbation par la direction du PCF de l'invasion soviétique en Afghanistan. Robert Guénat a notamment déclaré : « Les actions menées par le PCF pendant la guerre d'Espagne, dans la Résistance, contre les guerres coloniales, sont remises en cause par Georges Marchais. Fils d'un Résistant FTP tué lors de la libération de son pays, je ne peux que proclamer mon divorce avec une telle politique ». Robert Guénat exerçait auparavant des responsabilités dans le PCF, puisqu'il était, jusqu'en 1977, secrétaire de la section de Valentigney. Il avait alors démissionné de cette fonction, pour protester contre l'attitude de la direction du PCF au lendemain de la rupture de l'union de la gauche, en septembre 1977. Cette démission témoigne de la persistance des interrogations et des contradictions dans le PCF au sujet de l'Afghanistan. Sans le faire savoir, d'autres élus du PCF ont adopté la même attitude que Robert Guénat, en démissionnant de leurs responsabilités électives sans pour cela quitter leur parti. Ces militants estiment qu'ils ne peuvent plus, devant leurs électeurs, assumer une politique qu'ils condamnent. De la même manière, et avec le même raisonnement, plusieurs responsables de sections ont abandonné leurs responsabilités : c'est le cas, entre autres, dans le Doubs, en Bretagne, et dans la région parisienne.

# Nouvelles cartes d'identité, nouveaux titres de séjour : danger !

Le ministère de l'Intérieur a récemment publié une note, en direction de la Commission informatique et libertés, « sur le traitement automatisé des titres de séjour d'étrangers et des cartes nationales d'identité. Pour justifier cette mise en fichier électronique progressive de toute la population, il explique que les « documents en service actuellement présentent des défauts importants ». Ils ne sont pas assez fiables, on peut se livrer à des trafics de faux-papiers, ce qui faciliterait le terrorisme... ils s'abiment... Un nouveau système a donc été mis au point, particulièrement sophis-

tiqué. Les premiers crédits sont déjà inscrits au budget du ministère de l'Intérieur, pour le financement d'un premier centre, afin « de permettre, dès 1980, de fabriquer le nouveau titre de résident étranger ». Comme par hasard, c'est donc la population immigrée qui sera la première soumise à ce contrôle extrêmement serré, à un moment où toute une série de lois très restrictives sont en cours d'examen contre elle. C'est un premier motif d'inquiétude sur ce projet. Mais, il y en a bien d'autres, que la CFDT a longuement expliqué lors d'une conférence de presse jeudi matin.

La première réflexion qui s'impose à la lecture de la note au ministère de l'Intérieur, c'est que les premiers visés seront les travailleurs immigrés.

### UN TITRE UNIQUE... QUI N'EXISTE PAS LEGALEMENT

A l'occasion, on apprend par exemple que « conformément à une récente décision gouvernementale, les cartes de résident délivrées aux étrangers se présentent comme un document unique valant à la fois carte de séjour et carte de travail. Le même titre matérialisera à la fois l'autorisation de séjour et l'autorisation d'exercer l'activité de travailleur salarié. Première nouvelle, car en l'état actuel de la loi, ce titre unique n'existe pas. Sa création était bien envisagée dans un projet de loi déposé par le ministère d'Etat au travail manuel et aux immigrés (loi Stoléru), mais ce projet a été retiré pour l'instant par le gouvernement. Le ministère de l'Intérieur demande donc à la Commission Informatique et Libertés d'entériner un titre qui n'existe pas, en le présentant comme une décision du gouvernement. C'est déjà inquiétant.

### QUARANTE DONNEES RASSEMBLEES

Mais ce n'est pas tout. Ce document unique serait en plus lié à la constitution d'un fichier comportant à la fois des données relatives aux conditions de séjour, des données relatives à l'activité professionnelle. Par exemple seraient indiqués les départements et les professions où le travailleur immigré aurait le droit de travailler. Cela veut dire concrètement que si la loi contigeant le nombre de travailleurs immigrés tolérés dans tel ou tel département en fonction du taux du chômage, n'est pas votée au Parlement, le pouvoir aura malgré tout les moyens, avec ce titre unique, de ne pas renouveler sa carte. Mais ce n'est pas tout. Car des données d'ordre pénal seront aussi concentrées sur le fichier. Au total, plus de quarante données seront concentrées pour chaque immigré.

### TROIS IDENTIFIANTS NUMERIQUES MIS EN RAPPORT

Plus particulièrement : la filiation des personnes sera détaillée : père, mère, conjoint ou conjointe, enfants. Cela fait donc trois généra-



Une seule carte de séjour et de travail, en connexion avec le fichier des personnes recherchées : une vague d'expulsion d'immigrés, un fichage serré.

tions. Le passage des données d'une personne à celles concernant son ou sa conjointe est automatiquement organisé (figure pour chacun le numéro de carte, les clés de contrôle de l'autre. Les changements de lieu de résidence seront répertoriés). Trois identifiants numériques seront mis en rapport : le numéro permanent du titre de résident, le numéro de Sécurité Sociale, le numéro de l'autorisation professionnelle. Par conséquent, il sera très facile d'établir le cas échéant des inter-connexions pour accroître encore le nombre de données relatives à chaque personne. La liste des mesures administratives particulières dont aurait été l'objet la personne, y figurera. On a donc là un fichier d'état civil, d'activité professionnelle et un fichier criminel. Comment va-t-il être utilisé ? Pas d'illusion à avoir là-dessus. D'autant plus que le ministère indique : « Une consultation du fichier des personnes recherchées sera automatiquement faite dans le cadre de la procédure de fabrication du titre de résident ». Le premier résultat de cette procédure sera donc inévitablement une vague d'expulsions.

### D'AUTRES BUTS

Les travailleurs immigrés et leurs familles sont donc les premiers visés par ce projet dangereux. Mais on est en droit de s'interroger sur les buts poursuivis par le ministère de l'Intérieur concernant cette fois l'ensemble de la population. On peut mettre en doute que cette gigantesque opération ait pour but de venir à

bout des truants et des « terroristes ». Elle ne les empêchera pas d'utiliser d'autres pièces, ou de se constituer de faux états civils. On voit mal la police venir demander ses papiers à un Mesrine, par exemple, indiquait Lesire-Ogrel à la conférence de presse. Visiblement, il faut chercher ailleurs.

### UNE CARTE INFALSIFIABLE, IMPOSEE DANS LES FAITS

Une des hypothèses est la transformation progressive du caractère de la carte nationale d'identité. Aujourd'hui, elle n'a pas plus de valeur qu'une autre pièce. Devenue « infalsifiable », elle risque de devenir la seule pièce valable dans les faits, au point que l'utilisation d'un autre document devienne suspecte. Et cette carte d'identité sera au fond très différente de celle que nous avons aujourd'hui entre les mains.

### UNE ZONE DE LECTURE OPTIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Ainsi, cette carte comportera un numéro d'identification permanent, repris lors de tout renouvellement. Cet identifiant permanent « risque de devenir un moyen commun et simple, d'identification, de fichage de tout ordre ». Mais ce n'est pas tout. La nouvelle carte d'identité prévoit, au verso, une zone de lecture optique où figureraient imprimés en caractères OCRB le nom, le prénom, le numéro d'identification et d'autres données. Le projet précise que cette

zone servira au contrôle de fabrication du titre. Si cela était vrai, on se demande pourquoi cette bande reste sur la carte délivrée. Il faut donc supposer que le ministère de l'Intérieur envisage qu'à l'occasion de contrôles divers, la CNI serait lue par lecteur optique. La lecture optique permet facilement d'enregistrer et de stocker les données lues. Le risque est donc grand d'une multiplication de mini-fichiers en divers lieux (frontières, aéroports, autoroutes), et d'un éventuel rassemblement des données concernant un même individu sur une période de temps (nombre de passage de frontières, déplacements). D'autre part, la lecture optique ne peut se comprendre que si elle est un moyen de vérifier si la carte lue n'est pas celle d'une personne figurant dans tel ou tel fichier. L'interconnexion ne serait pas alors un risque lors de la fabrication du titre mais lors de son utilisation par le citoyen.

Il existe encore bien d'autres raisons qui peuvent fonder une profonde inquiétude quant à cette innovation. Nous y reviendrons. Mais ces quelques éléments sont déjà assez clairs sur les projets gouvernementaux. A très court terme pour les immigrés, à plus ou moins long terme pour l'ensemble de la population. Si tel n'était pas le cas, on voit mal en effet pourquoi le gouvernement se lancerait dans un projet de cette sorte.

Monique CHERAN

**Pour téléphoner au**  
**Quotidien du Peuple**  
**NOUVEAU NUMERO**  
**205-51-10**



## Visite d'un atelier clandestin

# Le seul remède : la régularisation des sans-papiers !

Conférence de presse, ce jeudi 14 février à 10 h 30, des travailleurs turcs sans-papiers, clandestins de la confection, qui mènent la lutte contre l'incroyable exploitation dont ils sont victimes, pour la régularisation, seule voie pour que cesse cet esclavage d'un autre âge. Beaucoup de monde, de journaux représentés. Participaient notamment à la conférence un responsable de l'Union Régionale parisienne de la CFDT et un responsable de la Fédération Hacuitex (habillement, cuirs et textile) de la CFDT.

Après la conférence de presse, les journalistes ont pu se rendre, quelque part dans Paris, dans un de ces ateliers clandestins où vivent des milliers de travailleurs immigrés, et y questionner les travailleurs.

Après la présentation par un travailleur turc de la situation des clandestins (lire à ce sujet le QdP n°30) le représentant de l'URP-CFDT restituait le problème des clandestins de la confection dans un cadre plus général : « Il y a aussi des travailleurs, irréguliers pour diverses raisons, et dans divers secteurs : nettoyage, alimentation, restauration. On peut en évaluer le nombre à 400 000 pour toute la France ».

Il précisait que la loi Bonnet et le projet de loi Stolérus (que la CFDT craint de voir mis en place par le biais d'arrêtés ministériels, sans même être discutés au Parlement) visaient « à fabriquer de tels travailleurs irréguliers » ; il parlait de l'étroite collusion patronat-police (citant l'exemple des Tuileries de Marseille), de la grave menace de fichage informatique des immigrés (« indissociable des projets Bonnet-Stolérus »). Il concluait en déclarant que « la CFDT demande très fermement la régularisation de ces travailleurs et envisageait une série d'actions dans ce domaine ».

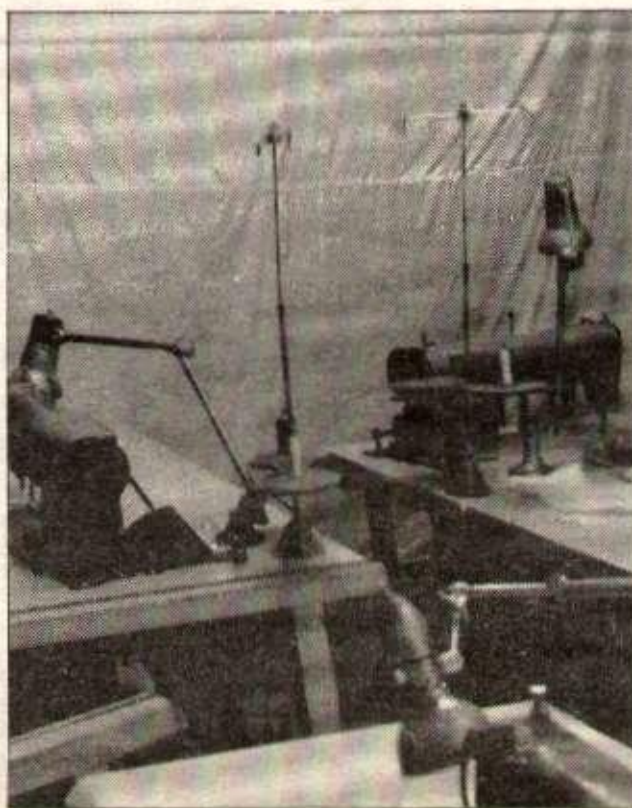
Le représentant de la Fédération Hacuitex décrivait à son tour la situation dans les branches de l'habillement du cuir et du textile, globalement surexploitées par rapport à d'autres (avec en particulier 80 % de femmes), parlait du poids du

Sentier (le quartier de Paris où sont concentrés les ateliers clandestins NDLR) dans la confection française, « gros client du tissage, gros fournisseur des chaînes de vente » et manifestait son « opposition à tout discours qui vise à diviser les travailleurs entre eux ».

Questionné sur le type d'action (grève de la faim) et les risques encourus (cela ne va-t-il pas servir de prétexte au pouvoir pour réprimer ?) le représentant des travailleurs turcs, revenant sur la situation des clandestins, répondait qu'ils n'avaient d'autre droit que d'agir, tout en sachant les risques de répression. Quant à la grève de la faim, « elle n'est pas la principale forme envisagée : on pense surtout à l'action de masse ».

## L'ATELIER

Avec les précautions qui s'imposent, les journalistes étaient conduits dans un atelier. Le « patron » est là, sans papier lui aussi, et guère mieux loti que les 6 qui travaillent avec lui, (ils peuvent être jusqu'à 10, mais il n'y a guère de travail). En fait, ce n'est qu'à peine plus de 3 mois par an que l'atelier fonctionne à plein et là, c'est 17 à 18 h par jour ! Dans ces périodes, lui qui doit sortir souvent (il approvisionne et livre lui-même) est souvent contrôlé mais



3,5 m sur 2,5 m : 10 machines dans deux pièces de cette dimension, sans ouverture.

pas refoulé. « La police est bien au courant ! En période de bourre, ils ne disent rien ! » Il déclare aussi que souvent, avec la police, ça se règle avec de l'argent : « S'ils viennent et que le patron d'un atelier est prévenu, il les attend et, s'il donne de l'argent, c'est fini, les flics ne rentrent pas ».

Dans quelles marques ce qui est confectionné dans cet atelier est-il vendu ? « C'est difficile de le savoir. La marchandise passe dans pas mal de mains ». Des

noms sont toutefois cités.

On nous décrit le processus, de la fabrication à la vente, d'où il ressort que le gros gagnant dans l'affaire, ce sont les donneurs d'ordre. Ceux-là, on ne les connaît pas ; ils ne risquent rien.

En somme, ces ateliers clandestins, ces bagnes avec leurs travailleurs forcés, c'est un appareil de production d'une belle souplesse, et d'un grand profit pour les gros bonnets de la confection !

Gilles CARPENTIER

## RATP : à propos du rassemblement CGT du 7 février

Le mouvement contre l'augmentation des charges de travail des ateliers de réparation de la RATP s'est terminé mercredi matin sous la forme qu'il avait pris depuis plusieurs semaines : l'occupation des faisceaux des voies, c'est-à-dire les lignes qui relient les ateliers à différentes stations de métro. A la fin de la semaine dernière, dans le cadre de ce mouvement, le syndicat CGT de la RATP à sa seule initiative avait appelé à un rassemblement de l'ensemble des travailleurs de la RATP à la station RER Auber. Des travailleurs donnent ici leur point de vue et quelques explications sur cette initiative qui devait être un rassemblement de lutte. Ils expliquent le pourquoi du peu de succès de cette initiative, appelée par le seul syndicat CGT, répetons-le.

C'est une tactique actuelle des dirigeants du PCF dans la CGT, suite aux querelles PC-PS, que de montrer une CGT forte, qui appelle seule aux actions. L'Humanité du 7 février titrait : « La CGT décidée à agir vite et fort ». Et nous sommes d'accord que, face aux hausses, à la baisse du pouvoir d'achat les syndicats doivent agir vite et fort ; que si la CFDT ne suit pas, la CGT doit agir seule.

Mais voilà : l'exemple que nous avons, nous à la RATP, c'est que la CGT agit seule, mais sans avoir consulté la CFDT, et ne cherche pas du tout l'unité d'action, mais simplement l'opération publicitaire, comme le montraient bien les mots d'ordre de la manif : pas de mots d'ordre des ouvriers, aucun mot d'ordre de soutien aux ouvriers en grève, mais par contre « Union, action, avec la CGT ».

Il faut d'ailleurs constater que cette pratique sectaire

ne paye pas : la CGT appelait à la grève, ce jeudi 7 février. Or cette grève a été un échec. Quelques exemples :

Sur la ligne de Sceaux, où pourtant la CGT est majoritaire, aucune popularisation de la CGT, aucun gréviste ; personne de la ligne à Auber. Les délégués CGT de la ligne de Sceaux ignorent même l'existence du rassemblement ! Au dépôt de bus de Malakoff, où la CGT est très implantée, il y avait 7 grévistes sur 100 bus !

Tout ceci nous montre qu'il est important de se battre actuellement dans les syndicats contre les contre-coups des querelles PC-PS. L'intérêt des travailleurs, c'est la riposte unie des deux centrales syndicales auxquelles les travailleurs ont montré leur confiance lors des élections prud'homales : la CGT et la CFDT.

Des travailleurs de la RATP

## Répression au Crédit Agricole de Vendée

A l'appel de la FGA/CFDT, 400 salariés, venus d'une trentaine de caisses régionales, au siège de la Fédération Nationale du Crédit Agricole ont manifesté le 12 février pour montrer concrètement leur solidarité à l'égard des 4 délégués CFDT de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Vendée, menacés de licenciements pour leurs activités de responsables syndicaux pendant la grève menée dans cette caisse au mois de mai dernier.

Voici un extrait du communiqué publié le 12 février : (...) Les patrons du Crédit Agricole veulent faire durer ce conflit qui a éclaté en mai 1979, en espérant que la solidarité s'érousse et en jouant sur la lassitude des militants.

Contrairement à cet espoir, les sections CFDT du Crédit Agricole, dont les délégués viennent de toutes les régions, démontrent par l'action d'aujourd'hui leur solidarité à l'égard de leurs camarades et montrent ainsi à l'opinion leur refus de la répression anti-syndicale.

(...) Les manifestants se sont ensuite rendus à la FNSEA pour y protester contre les prises de positions d'Auguste GRIT, président de la FDSEA de Vendée et par ailleurs, secrétaire général de la FNSEA, qui a apporté le soutien total du syndicalisme agricole aux patrons du Crédit Agricole de Vendée.

(...) Cette action d'aujourd'hui est assise sur une mobilisation locale dans les caisses. Elle constitue une mise en garde exceptionnelle à l'égard du patronat « mutualiste agricole » vis-à-vis de ces actes qui touchent aux libertés et aux droits syndicaux.

Paris le 12 février 1980

## Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac  
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat  
Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19

Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP  
Commission paritaire : 56 942



La « chambre » : 2 m sur 3,5 m, pour tout l'atelier !



Iran

## Les propositions de Bani Sadr pour résoudre le conflit qui oppose l'Iran au USA

Interrogé mercredi soir au micro de *France-Inter*, le président iranien a annoncé qu'il n'exigerait pas qu'on lui livre le Shah avant de libérer le personnel de l'ambassade américaine toujours détenu. Cependant, pour ne laisser planer aucun doute sur ses intentions, il a ajouté : « Si nous libérons les otages, cela ne veut pas dire que le Shah peut continuer à s'amuser. L'extradition du Shah est un problème stratégique et nous continuons à la réclamer. Il a énuméré trois conditions à la libération du personnel diplomatique américain : les Etats-Unis doivent reconnaître les crimes du Shah, ils doivent accepter le rapatriement des biens du Shah en Iran et enfin, ils doivent admettre leurs ingérences dans les affaires de l'Iran pendant ces 25 dernières années. Bani Sadr a annoncé que son

plan de libération des otages avait été accepté par Khomeiny, mais il n'a pas voulu révéler les détails de ce plan.

Le président de l'OLP, présent à Téhéran, à ses côtés, a déclaré pour sa part, que ne pouvant recevoir Giscard dans son pays car « celui-ci est occupé », il désirait le rencontrer en France. Le président iranien a quant à lui, invité les membres du « Front de la fermeté » (Algérie, Libye, OLP, Sud-Yemen, Syrie) à se rendre à Téhéran pour examiner les moyens « de faire face à Israël et de libérer la Palestine ».

Par ailleurs, le premier tour des élections législatives iraniennes a été reporté d'une semaine et aura lieu le 14 mars prochain.

F.R.

## Communiqué

Les Comités des travailleurs tunisiens pour la défense de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) réunis en assemblée extraordinaire à Paris le 3 février 1980, suite à l'agression étrangère contre la ville de Gafsa condamnent énergiquement les interventions étrangères et en particulier l'intervention du régime libyen dans les affaires de notre pays, et l'atteinte à son intégrité territoriale.

Nous estimons que le moyen de faire face véritablement à cette intervention passe par la satisfaction des revendications démocratiques de notre peuple et particulièrement les revendications légitimes de la classe ouvrière, en premier lieu la libération des syndicalistes et patriotes emprisonnés.

Comités des travailleurs tunisiens pour la défense de l'UGTT

Ceux qui attendaient des révélations de Carter sur la libération du personnel diplomatique de l'ambassade de Téhéran, lors de la conférence de presse qu'il a donné mercredi, en ont été pour leurs frais. Si ce n'est l'annonce que Washington était « favorable à la création d'une commission internationale d'enquête sur le Shah ». La situation internationale, qui a été mise à profit par Carter pour faire remonter sensiblement sa cote de popularité a constitué l'essentiel de son discours. Il a lancé un avertissement à l'URSS en lui singifiant que « tout nouvel aventurisme aurait les plus graves conséquences ». Carter s'est montré moins prolix sur la situation intérieure. Après avoir entrouvert le dossier de l'énergie, il a qualifié l'attitude du sénateur Kennedy (son principal adversaire pendant la campagne présidentielle) d'« irresponsable et dommageable pour le pays ». Carter a annoncé qu'il se lancerait dans la campagne « dès que les otages seraient libérés ». On avait pourtant l'impression qu'il s'était déjà largement engagé dans la bataille électorale...

Le candidat Carter a pleinement bénéficié des tensions nées de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran puis de l'invasion de l'Afghanistan pour devenir de probable perdant, le vainqueur potentiel de l'élection présidentielle. Au lieu que soient clouées au pilori les actions très discutées de Carter au cours des trois dernières années, que les tracés de l'inflation et de la récession viennent le mettre en mauvaise posture et que soient une nouvelle fois agitées les pestilentielles affaires privées des candidats, la campagne électorale se centre sur la

meilleure manière de défendre les intérêts américains dans le monde. Depuis le début de l'affaire de Téhéran, Carter a bénéficié d'un très large soutien : en décembre un sondage Gallup indiquait que 77 % des personnes interrogées approuvaient la conduite de Carter ; 49 % estimaient qu'il fallait s'en tenir à des mesures diplomatiques et économiques, 41 % qu'il fallait utiliser la force y compris au risque de faire courir un danger aux otages.

Le président Carter avait donc les mains presque entièrement libres : son équipe de politique étrangère que

## Visite de Gromyko en Inde

### • Le désaccord persiste sur l'Afghanistan • L'URSS réitère ses menaces contre le Pakistan

L'absence de communiqué commun à l'issue de la visite du ministre soviétique des Affaires étrangères, révèle la persistance des divergences entre l'URSS et l'Inde à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan. Non pas que l'Inde dénonce fermement cette invasion, mais se sentant elle-même menacée par le risque que fait courir à la paix dans la région l'intervention soviétique, elle n'a pas manqué de rappeler à

Gromyko sa position. New Delhi s'affirme contre toute ingérence dans les affaires intérieures de pays souverains, en faveur de l'inviolabilité des frontières et des principes de la coexistence pacifique.

Il en fallait plus pour ébranler l'assurance de Gromyko, qui a profité de l'hospitalité indienne pour renouveler ses menaces en direction du Pakistan, accu-

sé à nouveau de s'ingérer en Afghanistan ! La réponse apportée par le Pakistan à la proposition faite par le valet de l'URSS, Karmal, a dû, il est vrai, être mal ressentie au Kremlin : Islamabad a déclaré qu'il n'accepterait de discuter avec l'Afghanistan qu'après le retrait complet des troupes soviétiques d'Afghanistan. Gromyko a feint d'ignorer les interrogations de l'Inde, préférant détourner les problèmes sur le Pakistan. Résultat : aucun communiqué

commun n'a été publié à l'issue de cette visite. Le porte-parole du gouvernement indien en a été réduit à une formule des plus ambiguës pour résumer les entretiens soviéto-indiens : « L'URSS n'a pas dit qu'elle ne retirerait jamais ses troupes d'Afghanistan et nous n'avons pas dit de notre côté qu'elles devaient y demeurer ».

F.R.

## Grève de la sidérurgie en Grande-Bretagne

### • Durcissement dans le secteur public • Tendance à la reprise dans le privé

Après sept semaines, les effets de la grève des sidérurgistes commencent à se faire ressentir dans toute l'économie. En effet, les stocks d'acier sont en voie d'épuisement et British Leyland comme la multinationale de la conserve, Metalbox, annoncent des mises au chômage technique. Jusqu'à maintenant, les usines métallurgiques puisaient dans leur stock, ce qui aidait à l'intransigeance de la direction de la British Steel Corporation. Si l'acier vient à manquer, les patrons pourraient perdre de leur assurance. La période actuelle est particulièrement déterminante pour l'issue de la grève : d'un côté, dans le privé, s'amorce une reprise ;

après l'usine de Hedfield, trois aciéries ont repris le travail dans le Nord-Ouest, ainsi que plusieurs autres appartenant à la firme Manchester Steel. D'autre part, dans les secteurs les plus combattifs de la sidérurgie nationalisée, comme au Pays de Galles, le mouvement se durcit et les charges de sécurité qui permettent aux hauts-fourneaux de rester en état de « veille » ont été retirées. Dans les Midlands, les 10 000 sidérurgistes du privé tiennent bon. Les dirigeants régionaux de l'ISTC, ont appelé à l'extinction des hauts-fourneaux ; au niveau national, le syndicat de la sidérurgie appelle les travailleurs du privé à la poursuite de la grève.



Les femmes de sidérurgistes manifestent, sur leur bande-rolle : « Ils ont échoué, licencier les patrons ! ».

## Campagne présidentielle aux USA

### La tension internationale à la rescousse du candidat Carter

l'on avait connue si tiraillée par des tendances contradictoires, paraissait relativement soudée et disciplinée. Alors que sur tous les problèmes majeurs de sa présidence : la loi sur l'énergie, le vote sur le traité sur le canal de Panama, l'accord SALT II, Carter s'était trouvé en conflit avec le Congrès, il a obtenu aux USA une quasi unanimité à propos de sa proposition de boycott des Jeux Olympiques ; c'est une très claire démonstration qu'un consensus s'est réalisé sur la conduite des affaires par Carter depuis le 4 novembre 1979 date de la prise d'otages à Téhéran. Et la politique conduite par Carter se caractérise par une sorte de test des capacités actuelles d'intervention extérieure de la part des Etats-unis et la mise en place des moyens

de la conduire. De ce point de vue, les deux crises très différentes dans leur fond, provoquées par la prise d'otages de Téhéran et l'invasion de l'Afghanistan présentent une sorte d'unité : elles se déroulent dans la même région et mettent directement en cause les capacités américaines de réagir. Ni dans la conduite à l'égard de chacune d'elles, ni dans la portée donnée à chacune, il n'y a de confusion de la part de la Maison Blanche. Seulement toutes deux ont contribué à la mise en place d'un important dispositif militaire, dans l'Océan Indien et dans le Tiers-Monde.

#### LA VICTOIRE DU CANDIDAT CARTER

En dramatisant quelque

peu la situation, en annonçant « une nouvelle doctrine » pour les Etats-Unis, le président consolide la position du candidat Carter. En août 58 % des démocrates étaient favorables à Kennedy, et 25 % à Carter, à Noël 33 % l'étaient à Kennedy et 53 % à Carter. Alors qu'en août les sondages donnaient Carter perdant contre les principaux candidats républicains, à Noël il l'aurait emporté sur tous, très largement. Dans l'affaire afghane, les critiques formulées par les adversaires de Carter selon lesquelles les mesures prises face à l'initiative soviétique étaient d'une part insuffisantes et d'autre part pénalisaient plus les agriculteurs américains que les agresseurs soviétiques, ont été balayées par l'énoncé de la politique formulé à l'occasion du message sur l'état

de l'Union, balayées également par la formidable victoire remportée par Carter sur Kennedy, lors de la consultation des électeurs démocrates de l'Iowa sur le meilleur candidat. En effet, Carter a eu le double des voix que Kennedy pour une participation triple de celle de la dernière campagne présidentielle. Pour la seconde élection primaire, Carter est à nouveau arrivé en tête, précédant son adversaire principal, le sénateur Kennedy, de 6 % des voix. Certes l'écart n'est pas énorme, mais ces élections se déroulaient dans le Maine, considéré comme un fief de Kennedy.

Grégoire CARRAT



Un petit événement que cette conférence de presse tenue jeudi matin à Melun (Seine-et-Marne) par le Syndicat de la Médecine générale, la CGT, la CFDT et la FEN. C'est en effet la première fois qu'un syndicat de médecins signe un accord avec les syndicats ouvriers pour mettre en échec la politique du gouvernement et des patrons en matière de santé.

Ces médecins refusent le rôle que veut leur faire jouer le pouvoir (limitation des soins et des arrêts maladies, notamment), ils veulent avoir les moyens d'accomplir une véritable protection de la santé avec le développement de la prévention. Les travailleurs sont les plus touchés par les mesures du gouvernement en matière de santé qui remettent en cause des droits acquis de haute lutte. Il était dès lors logique que les syndicats ouvriers et les médecins du SMG unissent leurs forces pour contrer les attaques du pouvoir.

Bien que limitée à Melun et à la Seine-et-Marne, cette initiative est importante. Elle permet de faire face au gouvernement et aux patrons qui tentent de faire porter la responsabilité de leurs mesures sur les médecins conventionnés. De semblables initiatives seraient bientôt prises aussi à Bordeaux, dans la région midi-Pyrénées et en Ardèche. Par ailleurs, les actions devraient se multiplier d'ici le 31 mars.

LE 31 MARS

C'est le 31 mars que se termine la convention signée par les médecins et les caisses d'assurance maladie (la Sécurité sociale). Le gouvernement veut imposer aux médecins et aux hôpitaux une enveloppe globale de dépense à ne pas dépasser et menace de déconventionner tous ceux qui dépasseraient cette enveloppe. Les médecins s'opposent à cette enveloppe globale qui

Melun

## Pour le droit à la santé, médecins du SMG, CGT, CFDT, FEN ensemble

restreint les moyens dont ils disposent au niveau des perspectives de soins de médicaments, de jours d'arrêt-maladie, etc. Par ailleurs, le gouvernement s'oppose à une hausse du prix des consultations, actuellement à 40 F.

Déjà, de nombreux médecins font payer 42 F, alors que la consultation est remboursée sur la base de 40 F. Sans augurer de ce qui se passera le 31 mars, on peut déjà dire qu'on s'achemine vers la mise en place d'un double secteur, une médecine conventionnée, un minimum de soins serait pris en charge, et avec un remboursement minimum aussi. Cela toucherait, les plus défavorisés. Le deuxième secteur dispenserait des soins de qualité avec un équipement de haut niveau... à ceux qui peuvent payer. Malheur aux autres ! à ceux qui ne peuvent pas se payer des assurances privées qui assurent leur couverture en cas de maladie ou d'accident.

SECUREX !...

Les conférenciers,

notamment les syndicalistes CGT et CFDT, ont dénoncé la multiplication des contrôles médicaux patronaux notamment par le biais de la SECUREX.

Le pouvoir s'est lancé par le biais des journaux et de la radio-télévision dans une campagne de culpabilisation des assurés sociaux et des médecins afin de les inciter à la « réduction » des dépenses de santé. Comme le disait un syndicaliste, c'est 100 milliards que l'État a mis dans sa poche depuis juin dernier avec l'augmentation de deux fois 1 % des cotisations salariales à la Sécurité sociale. Dans un an, 400 000 travailleurs sans emploi ne seront plus couverts par la Sécurité sociale.

A l'occasion de la conférence de presse, les quatre syndicats ont présenté la pétition commune qu'ils vont faire signer dans leurs rangs et autour d'eux. Elle appelle à lutter contre l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale, contre l'abattement de 5 % des remboursements complémentaires mutualistes, contre le contrôle patronal des arrêts de travail



On assiste à une fermeture des services spécialisés et à une démedicalisation des hôpitaux.

(SECUREX), contre la taxation de 80 F des longues maladies, contre l'augmentation sauvage des tarifs médicaux et de leur dépassement, pour un système de santé indépendant du profit. Seule une riposte unie des travailleurs peut mettre en échec la politique des patrons en matière de santé. Pour la première fois,

un syndicat de médecins (le SMG) signe un accord avec les syndicats ouvriers pour une autre politique de la santé. C'est l'amorce d'une riposte à l'attaque patronale.

Léon CLADEL

\*Syndicat de la Médecine générale.

### Pas de service d'IVG

Le département de Seine-et-Marne est très démuné en service d'Interruption volontaire de grossesse. Un certain nombre de médecins, notamment du SMG (Syndicat de la Médecine générale), ont tenté d'en créer un à l'hôpital de Montereau, malgré l'opposition de l'administration de l'hôpital et du chef du service de gynécologie. Mais dans ce sens, tout reste à faire. C'est aussi pour cela que se battent les médecins et les travailleurs.

La médecine scolaire est aussi très démunie, le représentant de la FEN faisait remarquer qu'il y avait, en Seine-et-Marne, 16 médecins scolaires pour 220 000 enfants. Les représentants du SMG ont expliqué qu'ils se battaient pour une médecine de prévention dans des centres de santé avec des médecins payés non pas à la visite, mais au vu des soins dispensés. Ils exigent aussi un recyclage et une formation permanente des médecins

### Coulommiers : service d'urgence fermé la nuit

Pas de service d'urgence à l'hôpital de Coulommiers. Comment appelez-vous un service d'urgence ouvert uniquement de 6 h à 21 h ? Au cours de la conférence de presse les syndicalistes, médecins, travailleurs, enseignants ont largement fait état de la situation des hôpitaux et de la santé dans le département. A Lagny et à Coulommiers, les écoles d'aides soignantes ont été fermées. Sur le département de la Seine-et-Marne 2 écoles sur 8 sont sur le point d'être fermées. A Lagny, le service de moyen séjour va être fermé. Toujours à Lagny, il y a 45 malades à l'hôpital psychiatrique sans personnel permanent pour les soigner. Les conditions d'hygiène et de sécurité minima ne sont même pas respectées. Plusieurs malades ont été blessés lors d'un incendie, il y a trois semaines. L'entrée principale ne permettait pas l'accès des voitures des pompiers. Ces derniers ont dû contourner un pâté de maisons et défoncer une porte annexe pour accéder sur les lieux de l'incendie.

Il faut savoir que sur le secteur de Melun il est prévu de déclasser 525 lits sur 700 pour les transformer en lits de moyen ou long séjour ; ce qui correspond à l'hospice. Ce calcul permet de supprimer du personnel et surtout le personnel soignant. C'est une véritable démedicalisation des hôpitaux. Les malades chroniques que l'on orientait vers l'hôpital psychiatrique sont maintenant orientés vers un centre de moyen séjour (équivalent de l'hospice). Là, on s'occupe d'eux, mais on ne les soigne pas médicalement. La prise en charge pour la Sécurité Sociale d'une journée d'hôpital psychiatrique est de 400 F, alors qu'elle est de 150 F

pour le centre de moyen séjour. Ceci explique cet engouement subit pour l'hospice.

Les soins dispensés dans les hôpitaux relèvent de plus en plus de la médecine générale et de moins en moins de la spécialisation. Les malades ont de plus en plus de déplacements à effectuer pour être soignés, pour certaines spécialités il faut aller jusqu'à Paris. On assiste à des fermetures et à des regroupements de services spécialisés. Ainsi, les services d'ophtalmologie et de pédiatrie de Melun vont être transférés à Fontainebleau. A Melun, le ministère refuse l'ouverture d'un service de dermatologie. Résultat : on prend « clandestinement » 8 lits d'un service déjà existant pour la dermatologie, 8 lits qu'on enlève d'un service de chirurgie déjà surchargé.

Certains examens, par manque de personnel ou de matériel ne peuvent pas être effectués à l'hôpital, ce qui revient à orienter le malade vers un autre hôpital ou clinique privée. Résultat les jours d'hospitalisation diminuent, le « seuil de rentabilité » n'est plus atteint, on comprime donc le personnel et on ferme de nouveaux services.

On en arrive à renvoyer des malades dont l'état nécessite des soins, à Melun des malades qui ont besoin de soins, que ce soit pour le cancer ou pour autre chose, ont été renvoyés chez eux. D'autre part, il est nécessaire, maintenant de verser une provision au bureau des entrées avant d'être hospitalisé. Voilà qui dissuade bien des familles dans la gêne. Un syndicaliste décrivait le trouble d'une famille qui accompagnait un malade à qui l'on demandait une provision de 400 F pour quelques jours d'hospitalisation.

## Angers : après l'annonce d'une procédure d'expulsion contre un des deux étudiants marocains, le mouvement étudiant cherche de nouvelles perspectives de lutte

La semaine dernière, les étudiants d'Angers apprenaient qu'un des deux étudiants marocains devait passer devant une commission d'expulsion ; cela voulait dire une nouvelle offensive du préfet contre les étudiants étrangers. Mais, le motif invoqué est plus grave, puisque le préfet accuse l'un des deux étudiants d'usage de drogue, donc de trouble à l'ordre public. Ce n'est plus donc la circulaire Bonnet, mais la loi Bonnet qui entre en vigueur.

LE GOUVERNEMENT ET LE PREFET ONT CHOISI LEUR MOMENT POUR FRAPPER

L'affaire n'est plus seulement du ressort du préfet, mais du ministère. Et c'est ce dernier qui agit directement. La procédure d'expulsion tombe juste au moment où plusieurs facultés sont en examen, ou en vacances ; tout cela pour essayer d'effriter le mouvement, de le démobiliser.

C'est pourquoi, face au revirement du président de l'université qui a rompu les engagements moraux de la dernière grève, bien que des motions offrant des garanties importantes aux étudiants étrangers aient été votées au conseil d'université, et face à la nouvelle offensive du préfet et du gouvernement, les étudiants réunis en assemblée générale ont décidé de plusieurs initiatives. Notamment l'occupation de la présidence et le boycott des examens. Une manifestation a traversé la ville mercredi dernier. Cela suivi d'une large campagne d'information sur la

ville avec tenue de forums dans les quartiers et diffusion d'un tract sur les ponts d'Angers prévue pour la fin de la semaine. Les 40 étudiants qui occupaient la présidence se sont fait expulser par une troupe de policiers, sur ordre du président de l'université qui a montré là son vrai visage. Le fait est sans précédent, jamais le président n'avait osé agir ainsi.

BEAUCOUP D'ETUDIANTS S'INTERROGENT SUR LA POURSUITE DU MOUVEMENT

Le principe du boycott des examens qui avait été adopté en assemblée générale ne semble pas en effet, rencontrer dans la pratique l'écho qu'il aurait dû avoir.

Ce qui fait courir le danger de l'effritement du mouvement si le boycott n'est pas généralisé. En effet, bien que la faculté de sciences se soit mise en grève (137 étudiants seulement) et l'IUT (250), il reste que dans les autres facultés qui

sont en examen (droits et lettres), le boycott n'est pas suivi. Beaucoup se demandent si c'est bien cela qu'il fallait faire, et remettent en cause l'efficacité de ce moyen. C'est ce que reprenait un groupe d'étudiants en assemblée générale : « Si c'est un moyen qu'on s'était donné et qu'on se rend compte de son inefficacité, il faut le remettre en cause et penser à autre chose ». D'autres étudiants en lettres pensaient que le boycott pourrait être effectif s'il était bien préparé : « Il faut, pour que le boycott soit total, mettre des piquets de boycott à l'entrée des salles pour empêcher les étudiants d'entrer. Car, si les étudiants s'assoient, même si certains boycottent, il y en aura toujours qui resteront, en plus on sera obligé de voter à main levée alors qu'on pourrait éviter tout cela ».

A travers ces diverses interrogations, tant dans les assemblées que sur le campus transparaît chez beaucoup d'étudiants une volonté de se donner les moyens de gagner, de renforcer la démocratie dans le mouvement, de trouver de nouvelles perspectives de lutte qui mobilisent largement. Cette volonté de démocratie dans le mouvement est attestée chez les étudiants qui voudraient une animation réelle de la grève. C'est ce que regrettaient les étu-

dants en sciences : « On est là sur le campus en grève, mais on n'a pas grand-chose à faire, on s'amarde un peu, si faire la grève c'est rester inactif entre les réunions, manifestations, ça ne sert pas à grand-chose de continuer ».

D'ailleurs, en assemblée générale, l'idée d'occupation d'une faculté, favorisant l'expression des points de vue sur la lutte, des débats, permettant d'animer la grève, suivie d'une opération portes ouvertes, a été introduite. Car la lutte contre les lois racistes étant de longue haleine, il est bien évident que le mouvement ne peut s'en tenir à de traditionnelles manifestations comme celle qui a eu lieu mercredi dernier.

Cette manifestation qui rassemblait près de mille personnes s'est arrêtée à la préfecture comme d'habitude : le préfet n'a pu recevoir les étudiants sous prétexte qu'ils arrivaient trop tard. Par contre, un peloton de gardes mobiles se tenait à l'entrée de la préfecture. Dans le cours de la manifestation bon nombre de participants s'interrogeaient sur la poursuite du mouvement, car aujourd'hui se posent des perspectives à long terme, notamment au travers de l'aspiration à une plus large démocratie et à une animation dynamique de la grève.

Correspondant



Après avoir évoqué la profondeur de la crise en Israël, et la vitalité de la résistance du peuple palestinien (cf. nos deux dernières éditions), Ilan Halevi, journaliste israélien anti-sioniste, évoque ici pour nous l'évolution de la situation diplomatique de l'OLP. L'auteur du livre : «*Sous Israël, la Palestine*» souligne comment la permanence de la lutte palestinienne est à la base de certains changements d'attitude, notamment en Europe. Les Etats-Unis eux-mêmes, bien qu'ils n'aient renoncé en rien à leurs projets de domination de la région, et qu'ils renforcent aujourd'hui leur dispositif, face à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, sont contraints de manœuvrer vis-à-vis de la résistance palestinienne, qu'ils n'ont pu éliminer malgré toutes leurs tentatives passées de liquidation.

## Ce que représente l'OLP

*Depuis Camp David, on a assisté à des mobilisations très importantes...*

Ce qui est important au niveau politique, c'est que depuis les accords de Camp David, il s'est fait en Cisjordanie, une unité politique très grande entre les partisans de l'OLP, les progressistes, les notables nationalistes et patriotes, les mouvements syndicaux, les partis politiques de gauche et les éléments traditionnellement pro-jordanien. Pour ces derniers, c'est consécutif à l'attitude du roi Hussein lui-même qui d'une part est fermement opposé aux accords de Camp David, à toute participation à une négociation sur une pseudo-autonomie palestinienne et qui, par ailleurs, est engagé dans un processus de réconciliation avec l'OLP elle-même. Il s'est formé ainsi une unité populaire qui a rarement été atteinte, et la menace d'expulsion, finalement levée, de Bassam Shaka, le maire de Naplouse, a encore renforcé la cohésion de ce front.

*Ilan Halevi note combien les*

Et il n'y a aucun doute que si un nombre croissant d'Israéliens sont déjà prêts à accepter l'idée qu'il faut se séparer des territoires occupés depuis 1967, c'est pour une part, parce qu'ils savent que la situation d'occupation est à la source de cette violence permanente dans la vie quotidienne.

### POURQUOI L'IDENTIFICATION AVEC L'OLP ?

► *On dit : les habitants des territoires occupés «se reconnaissent dans l'OLP». L'OLP, qu'est-ce que ça veut dire concrètement pour la masse des Palestiniens ? C'est Arafat, c'est une organisation, c'est un drapeau ?*

Ça signifie énormément de choses. C'est l'OLP qui réunit l'ensemble des partis et des organisations de libération de la Palestine, et donc l'ensemble des hypothèses politiques qui peuvent se retrouver sous ce drapeau. Par ailleurs, et c'est ça qui est essentiel, quand les gens des

# OLP : les raisons d'une «reconnaissance» internationale

## ● L'unité nationale palestinienne ● L'érosion des positions occidentales

*Suite de notre entretien avec Ilan Halevi*  
Réalisé par Jean-Paul GAY

### La «reconnaissance» de l'OLP

► *L'OLP, dans laquelle se reconnaît la grande masse du peuple palestinien, a marqué un certain nombre de points, au cours de l'année 1979, dans le domaine de la reconnaissance qui lui est accordée sur la scène internationale. Comment peut-on caractériser, en relation avec cette avancée, la situation diplomatique de l'OLP ?*

Depuis plusieurs années, et au cours de l'année 1979 tout particulièrement, on a assisté à une modification de l'attitude de principe hostile des pays occidentaux par rapport à la lutte palestinienne. L'érosion des positions occidentales sur la question de la Palestine, est due à un ensemble de facteurs dont le principal est la permanence de la lutte palestinienne. Les Etats européens, et même les Etats-Unis, ont commencé à se rendre compte qu'il était inconcevable d'envisager une solution négociée du conflit moyen-oriental, dans laquelle l'OLP ne serait pas pleinement partie prenante, en tant que protagoniste principal du conflit. Ce qui est tout à fait spectaculaire c'est que des Etats européens, membres ou apparentés à la CEE, aient établi des relations officielles avec l'OLP. Cette reconnaissance est sans doute inspirée, pour une part, par des considérations d'ordre stratégique et économique relatives aux intérêts des Etats européens au Moyen-Orient. Mais, elle est liée aussi à l'érosion de la position israélienne elle-même. Car Israël par son intransigeance, s'aliène même ses amis traditionnels ; ceux-ci commencent à concevoir qu'il va leur falloir sauver Israël malgré lui-même, et que la volonté des dirigeants israéliens de refuser tout dialogue avec les Palestiniens, de s'entêter à revendiquer la souveraineté sur les territoires occupés de 1967 est suicidaire du point de vue même de la sauvegarde de l'Etat d'Israël. D'où l'idée qu'il faut forcer la main aux dirigeants israéliens, et les pousser sur le chemin d'une négociation dans laquelle l'OLP serait partie prenante.

### LA POSITION AMERICAINE : QUELLE EVOLUTION ?

► *L'évolution des positions européennes est-elle liée à une évolution de la position américaine ?*

La position officielle américaine n'a pas changé. Les Etats-Unis continuent de soutenir Israël politiquement, militairement et financièrement. En même temps, il y a une marge réelle entre cette politique officielle des Etats-Unis et les démarches officielles menées par divers repré-

sentants plus ou moins mandités de l'administration américaine, en direction de l'OLP. Le fameux scandale de Andrew Young aux Nations-Unies, l'été dernier, a attiré l'attention sur l'existence de ces relations officielles entre le département d'Etat US et l'OLP.

Sur la réalité et la profondeur de l'érosion de la position américaine, on peut avoir des interprétations extrêmement divergentes. Un certain nombre de gens, tout à fait bien intentionnés, prétendent qu'il s'agit de double jeu pur et simple de la part des américains, et qu'en fait rien n'a changé, sinon la volonté d'endormir la mobilisation et la volonté de résistance de l'OLP aux pressions US. Mais lorsqu'on regarde du côté des territoires occupés et qu'on voit à quel point la classe dirigeante israélienne est amère, face à ce qu'elle considère comme une véritable trahison américaine de la solidarité avec la politique sioniste, on tendrait à croire qu'il y a quand même plus qu'un simple artifice diplomatique. Il est possible que les américains dans leur recherche d'un règlement global, s'habituent et tentent d'habituer petit à petit leur opinion publique à l'idée d'une reconnaissance officielle de l'OLP.

Dans cet ordre d'idées, il semble bien que la politique américaine, aujourd'hui, en ce qui concerne Israël et les territoires palestiniens occupés de 1967, ne coïncide pas avec la volonté du gouvernement israélien. Il y a un hiatus israélo-américain, publiquement discuté en Israël, qui se manifeste parfois sous des formes très concrètes. C'est ainsi que les Israéliens ont quelquefois demandé l'expulsion de membres du personnel diplomatique américain, accusés de fomenter des manifestations, d'encourager des mouvements populaires, dans les territoires occupés.

Les américains se sont résolument opposés — en faisant pour cela usage de leur droit de veto — à toute résolution globale des Nations-Unies qui vise à redéfinir le cadre d'un règlement négocié, par exemple en faisant figurer nommément les droits nationaux du peuple palestinien.

Mais, on a vu à plusieurs reprises, récemment les américains ne pas opposer leur veto à un certain nombre de résolutions internationales qui condamnaient Israël pour ses pratiques d'occupation.

Il n'y a pas pour le moment d'engagement réel des Etats-Unis à compter l'OLP dans un processus de négociation. Mais, il y a une position des Etats-Unis qui, pour la défense de leurs intérêts dans la région, estiment que le problème des droits de la population des territoires palestiniens occupés en 1967, doit être abordé dans un règlement négocié.

Or, la politique d'Israël consiste à refuser catégoriquement de prendre en considération ces droits. Bien que les accords de Camp David les ignorent absolument, les Etats-Unis souhaiteraient un inflexible de la politique israélienne sur ce point.

Pour en revenir à la relation entre les positions européennes et américaines, disons qu'il n'est pas impossible que les démarches d'un certain nombre de pays européens et de l'Internationale socialiste, ne soient que des ballons d'essai, concertés dans une certaine mesure avec les Etats-Unis, ou qui, en tout cas, servent objectivement l'inflexible de la position américaine.

En ce qui concerne la position de la France, elle est maintenant à la traîne par rapport à d'autres pays européens. L'automne dernier, elle a fait officiellement savoir, par le ministre des Affaires étrangères, que l'invitation de Yasser Arafat ne prendrait de sens que si celle-ci constituait «un tournant vers la paix». Le sens concret d'une telle formule serait que l'OLP fasse des concessions par rapport aux positions qui sont actuellement les siennes. Ça, c'est exclu : la direction palestinienne a fait savoir sans la moindre ambiguïté qu'il n'était pas question pour elle de monnayer sa reconnaissance contre des concessions politiques de quelque nature que ce soit. Donc pour le moment, c'est bloqué. C'est la responsabilité des forces progressistes en France que de faire pression sur le gouvernement français pour que sa position change.



*Arafat avec le chancelier autrichien Bruno Kreisky, à Vienne.*

différentes formes de résistance, y compris dans des villes comme Jérusalem, où des attentats à la bombe ont lieu couramment, à la faveur du va-et-vient des travailleurs palestiniens dans le secteur occidental de la ville, suscitent un sentiment d'insécurité dans la population israélienne.

«On peut s'interroger, dit-il, sur le point de vue politique que ce sentiment ouvre. Il est évident que ce sentiment d'insécurité peut jouer dans le sens du renforcement de l'hystérie chauvine. Mais, cette insécurité est un des éléments qui empêchent la «normalisation» de l'occupé-

territoires occupés disent : «L'OLP est notre représentant», ça veut dire, nous n'acceptons pas d'être séparés de nos frères et cousins réfugiés de l'autre côté de la frontière, nous n'acceptons pas que l'on divise le peuple palestinien en réfugiés d'un côté et population des territoires occupés, de l'autre. Le sens profond et le plus important de l'identification de la population des territoires occupés avec l'OLP, c'est celui-là. C'est : «Il n'y a qu'un seul peuple palestinien». Et si vous voulez négocier, ce n'est pas avec le maire de Naplouse, ou le maire de telle autre ville qu'il faut négocier, c'est bien avec Yasser Arafat.

Dans notre prochaine édition

● Y a-t-il recul du projet historique du mouvement de libération ?

● Contradictions avec Khadafi